



Achat poele à granulés non livré

Par loulou99

bonjour, j'ai accepté un devis pour un poele à granulés le 10 oct 2022, le responsable a parlé de 6 semaines de délai oralement, sur le devis il est noté 'de 6 à 16 semaines', puis je annuler cette commande ? sur la base de 6 semaines, j'ai gardé le poele actuel qui ne chauffe pas, pensant que j'aurais l'autre avant le plein hiver. Je vis donc dans une maison à 13-15°.

Merci de votre réponse.

Loulou99

Par yapasdequoi

Bonjour,

Peu importe l'affirmation orale. ce qui est écrit sur le devis fait foi et donc ce n'est qu'après 16 semaines que vous pourriez dénoncer cette commande.